

# Direction Organisation Compétitions

## REUNION DU 29 JANVIER 2024

### Membres Présents Messieurs

- |             |               |
|-------------|---------------|
| - BELOUDINE | Mohamed       |
| - TERRAS    | Mohamed Salah |
| - BOUKRIA   | Abdelhakim    |
| - HIOUR     | Abdelouahab   |

## AFFAIRE N° 09/ Rencontre DSBT - ESBM (U 19) du 27/01/2024

Non déroulement de la rencontre

- Après lecture de feuille de match
- Attendu que la rencontre est programmée le 27.01.2024 à ROUACHED (insérée su site LFWM).
- Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'ambulance.
- Attendu que l'arbitre a constaté effectivement l'absence de l'ambulance, annula la rencontre.

A l'égard de tout ce qui précède, la commission décide ce qui suit :

- Match perdu par pénalité à l'équipe « U 19 » de DSBT pour en attribuer le gain du match à l'équipe du ESBM qui marque trois points (03) et score de trois buts à zéro (00)  
Plus une amende de 15.000.00 DA infligée au club DSBT
- 1<sup>ère</sup> infraction. Circulaire FAF N° 004 du 15.11.2023. Décision Bureau Fédéral du 09.11.2023